



Brandivy, Colpo, Grand-Champ, Locmaria Grand-Champ,  
Locqueltas, Meucon, Plaudren et Plescop

# LE P'TIT JOURNAL DU « Relais Petite Enfance »

N° 59 – Mars 2024 – gratuit



En ce début d'année 2024, vous allez découvrir le dernier numéro du « P'tit Journal du RPE », avec les actualisations du service « Urssaf- service Pajemploi » et du service de PMI. Nous vous proposons également notre enquête sur les tarifs horaires sur le territoire et les disponibilités des assistantes maternelles, ainsi qu'un rappel sur l'édition 2024 de « Partageons nos histoires ! » en partenariat avec les médiathèques ...

Bonne lecture à tous !

## « PARTAGEONS NOS HISTOIRES »



Depuis le mois d'octobre 2023, le « Relais Petite Enfance » et les médiathèques de **Colpo, Grand-Champ, Locmaria Grand-Champ, Locqueltas, Meucon, Plaudren et Plescop** ont réitéré leur projet autour de la lecture pour les tout-petits : « **Partageons nos histoires** », à destination des assistantes maternelles agréées.

Suite à certains retours d'assistantes maternelles, il a été choisi pour cette nouvelle édition, de la débiter dès l'automne afin de bénéficier de plus de temps, pour découvrir les albums.

Toutes les assistantes maternelles agréées du territoire sont sollicitées à participer à ce projet, en empruntant depuis le mois d'octobre **et jusqu'à début juillet 2024**, 14 livres présélectionnés par les médiathèques. Après les avoir découverts et lus avec les enfants accueillis à leur domicile, elles sont invitées à retranscrire leurs observations et appréciations sur chacun des ouvrages à l'aide d'une grille d'évaluation.

Grâce aux retours des grilles d'évaluation, le RPE et les médiathèques pourront ainsi faire ressortir une sélection de **5 livres préférés « Coup de Cœur »** au cours de l'été. Celle-ci sera formalisée sous la forme d'une plaquette, afin de guider les parents et autres professionnels de la petite enfance dans leurs choix de lecture, présentant un intérêt particulier pour les enfants de 0 à 3 ans.

Les assistantes maternelles du territoire volontaires peuvent **dès à présent** se rendre dans les médiathèques partenaires, afin de participer à ce projet sur le livre chez le tout-petit.

**N'hésitez pas à nous rejoindre dans ce projet !**

Ce document est édité par :

Commune de Grand-Champ  
Place de la Mairie - 56390 Grand-Champ  
• [www.granchamp.fr](http://www.granchamp.fr)

Contact :

02 97 66 47 69 ou 02 97 60 71 51 • [rpe@grandchamp.fr](mailto:rpe@grandchamp.fr)



# ACTUALITES URSSAF-PAJEMPLOI

## TARIFS EN VIGUEUR AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2024



### > Salaire horaire minimum

Depuis le **1er février 2024** (*arrêté du 15 janvier 2024*), le taux de rémunération horaire minimal des assistants maternels employés par des particuliers a été revalorisé. Il s'élève désormais à **3.45 € brut** par heure d'accueil, soit **2.69 € net**.

Les assistants maternels ne peuvent pas imposer à leur employeur une augmentation de tarif **sans leur accord**, dans la mesure où il respecte le minimum légal. Cependant rien n'interdit à l'employeur et à l'assistant maternel de se mettre d'accord sur une augmentation de salaire (*article L.122-2 du code monétaire et financier*).

### > Indemnités d'entretien

Depuis le **1er janvier 2024**, le montant minimum de l'indemnité d'entretien a été majoré à **3,74 € par jour pour neuf heures d'accueil** par enfant accueilli. En deçà de huit heures de garde par jour, le montant minimum de l'indemnité d'entretien fixé par la convention collective reste inchangé, il s'élève à **2,65 € par jour d'accueil**.

Le calcul du montant de l'indemnité d'entretien est basé sur **90% du minimum garanti** (*convention collective du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile*).

Cette indemnité est due pour toute journée commencée et **uniquement les jours de présence réelle de l'enfant**. En accord avec votre salarié, ce montant peut être proratisé en fonction de la durée d'accueil de l'enfant, au-delà de 9 heures d'accueil par jour.

## LE "MONTANT NET SOCIAL" : NOUVELLE MENTION SUR LES BULLETINS DE PAIE

Depuis janvier 2024, les bulletins de paie des salariés comportent une nouvelle mention : le « **montant net social** ».

Ce **montant net social** correspond au montant des ressources à déclarer, auprès des organismes sociaux pour bénéficier de certaines prestations, comme le RSA ou la « Prime d'Activité ». Cette donnée apparaîtra sur les bulletins de salaire de tous les salariés. Ce montant net social sera calculé automatiquement par les services « CESU » ou « Pajemploi » et figurera sur le bulletin de paie sans aucune action à mener de la part de l'employeur.

Il s'agit d'une simplification pour les salariés bénéficiaires (RSA ou « Prime d'Activité »), afin de :

- **faciliter les démarches administratives ;**
- **limiter les risques d'erreur de déclaration ;**
- **réduire le taux de non-recours aux droits.**

Les salariés bénéficiaires de ces aides devront désormais reporter sur leur déclaration trimestrielle de ressources, le montant net social indiqué sur le bulletin de paie. Si un salarié a plusieurs employeurs, il lui faudra inscrire **le cumul des montants nets sociaux** affichés sur ses différents bulletins de paie.

Pour les salariés qui ne sont pas demandeurs ou bénéficiaires du RSA ou de la « Prime d'Activité », l'affichage du montant net social ne change rien.

☞ **Pour plus d'informations** : <https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil/liste-des-actualites-2024/actualite--le-montant-net-social.html>

## ZOOM SUR LE TERRITOIRE...

→ Enquête réalisée auprès des assistantes maternelles en activité du territoire entre janvier et février 2024

### TARIFS HORAIRE NET MOYEN PAR COMMUNE

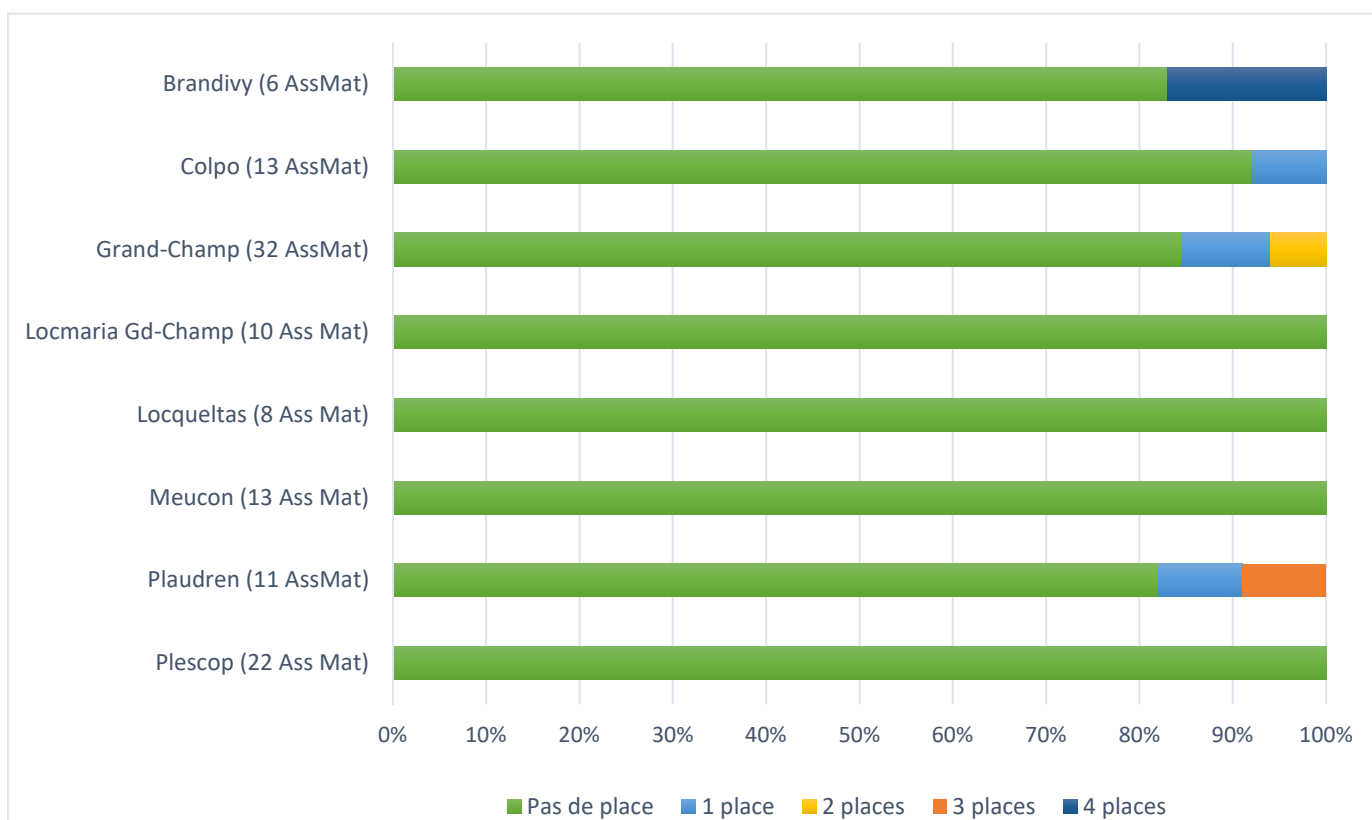
✚ BRANDIVY	> 3.80€ (tarifs entre 3.10€ et 4.80€)
✚ COLPO	> 3.80€ (tarifs entre 3.40€ et 4.50€)
✚ GRAND-CHAMP	> 3.69€ (tarifs entre 3.20€ et 4.70€ - hors MAM)
✚ LOCMARIA GRAND-CHAMP	> 3.52€ (tarifs entre 2.95€ et 4€ - hors MAM)
✚ LOCQUeltas	> 3.80€ (tarifs entre 3.40€ et 4€)
✚ MEUCON	> 3.86€ (tarifs entre 3.45€ et 4.50€)
✚ PLAUDREN	> 3.68€ (tarifs entre 3.40€ et 4€)
✚ PLESCOP	> 3.95€ (tarifs entre 3.25€ et 4.70€)

Tarifs en « **M**aisons d'**A**ssistantes **M**aternelles » (**MAM**) sur le territoire :

MAM Grand-Champ	> 3.90€
MAM Locmaria Grand-Champ	> 3.90€

### DISPONIBILITES DES PLACES D'ACCUEIL CHEZ LES ASSISTANTES MATERNELLES EN ACTIVITE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2024

Attention : les chiffres ont été arrêtés au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Ils évoluent en temps réel.  
Les animatrices du RPE constatent d'ailleurs que certaines données ne sont déjà plus d'actualité.



# INFORMATIONS SERVICE PMI

## Coordonnées du service de PMI pour le territoire :

**Centre Médico-Social des Vénètes**  
5 rue Commandant Charcot  
56000 VANNES  
Tél. 02.97.69.51.75



## Gestionnaire des agréments : **Marie-Claire CAUDAL**

Responsable des agréments sur le territoire  
Tél. 02.97.69.52.04

## Liste des puéricultrices par secteur à contacter en cas de besoin :

- **Jocelyne DREANO** : Communes de Brandivy, Colpo, Grand-Champ et Plescop
- **Véronique SAUNIER** : Communes de Locmaria Grand-Champ, Locqueltas et Plaudren
- **Isabelle LE GAL** : Commune de Meucon

## JOURNEE INTER-PROFESSIONNELLE : « PAGES, BABILLAGES ET PARTAGE - EVEIL DU JEUNE ENFANT PAR L'ALBUM »

La « Médiathèque Départementale du Morbihan » organise le 19 avril 2024 une **journée interprofessionnelle sur l'éveil du jeune enfant par l'album** à l'Espace 2000 à Grand-Champ.



Cette journée de formation est gratuite et ouverte aux bibliothécaires et à tous les professionnels du secteur de la petite enfance (PMI, ASE, RPE, multi-accueil, assistantes maternelles, etc).

## Objectifs pour les professionnels de la petite enfance :

- montrer les bénéfices de l'éveil artistique et culturel par le livre et la musique comme soutien à la parentalité et les utiliser comme vecteurs de renforcement du lien d'attachement de l'enfant à son parent ;
- initier à la littérature de jeunesse et à l'album (aspect pratique de la lecture partagée avec l'enfant) ;
- rassurer les adultes sur leur capacité à lire aux enfants, sans avoir de technique particulière.

Il est obligatoire de s'inscrire **avant le 29 mars 2024** :

<https://mediatheque.morbihan.fr/formation/rencontres-et-formations/4655-pages-babillages-et-partage>

☞ **N'hésitez pas à y participer !**

☞ **Prochain « P'tit Journal » - septembre 2024**

☞ **Prochain « Agenda-Planning » - mai 2024**